

AR PREFECTURE

016-200054047-20210518-2021_05_18_16-DE
Reçu le 20/05/2021

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTÉ** de mettre à disposition des vélos à assistance électrique à l'association Chemin de Fer Charente Limousine selon les conditions fixées par la convention annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer tout acte concernant ce dossier.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 18 mai 2021

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

